

Essai — Entre le base-ball virtuel et l'État croupier : l'abîme du réel

Essay - Between Virtual Baseball and the State as Croupier: The Abyss of Reality

Jean PICHETTE

Volume 27, Number 1, Spring 1995

Le sport

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001559ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001559ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

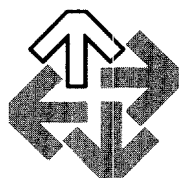
Cite this article

PICHETTE, J. (1995). Essai — Entre le base-ball virtuel et l'État croupier : l'abîme du réel. *Sociologie et sociétés*, 27(1), 165–170.
<https://doi.org/10.7202/001559ar>

Article abstract

The random assimilation of the contingent dimension of social historical reality proceeds from a negation of the ontological specificity of the practice which can be read equally as well in high level sport activity as in the contemporary transformation of political space. Attempts to improve athletic performances are thus increasingly subject to experts whose function it is to control subjectivity which is reduced to the status of pure indétermination. In the same way, the state, in renouncing conscious responsibility for the normative dimension of sociality, is transformed into a mega-system whose duty it is to give form to random events.

Entre le base-ball virtuel et l'État croupier : l'abîme du réel



JEAN PICHETTE

De la psychanalyse, rien n'est vrai que ses exagérations.

Theodor W. Adorno

Les partisans des *Expos* de Montréal ont enfin eu l'occasion de fêter l'automne dernier. Après plus de 25 ans d'une attente parsemée de nombreuses désillusions, leur équipe s'est en effet vue attribuer le titre de championne mondiale. Les *Expos* n'ont d'ailleurs pas fait les choses à moitié : ils ont disposé en six parties des célèbres *Yankees* de New York, mettant un point final à leur conquête devant une foule en délire au Stade olympique de Montréal. Une telle victoire serait en soi sans intérêt — sauf pour les *fans* ! — si elle n'avait été réalisée pendant une grève générale des joueurs : les *Expos* forment en effet la première équipe de l'histoire à remporter le championnat mondial de base-ball virtuel¹.

D'aucuns diront que toute l'histoire du base-ball pourrait se lire comme l'anticipation du base-ball virtuel, qui présente un avantage marqué sur son ancêtre : en supprimant les joueurs, il permet de formidables économies d'argent tout en assurant aux amateurs, « sportifs » particulièrement friands de statistiques, leur ration quotidienne de chiffres. Mais l'intérêt de ce nouveau « sport » nous semble loger ailleurs. En prétendant pouvoir exhumer ce qui se trouverait en puissance dans la réalité du base-ball professionnel nord-américain, le base-ball virtuel grossit jusqu'à l'absurde les deux catégories fondamentales réputées baliser — de façon plus ou moins consciente — l'activité sportive de haut niveau, qui peut alors apparaître comme la figure emblématique du rapport plus général de l'homme au monde. La réalité humaine, telle qu'elle semble aujourd'hui s'imposer à nous, serait en effet condamnée à errer entre la nécessité et le hasard, selon des modalités aussi floues que ces deux pôles eux-mêmes. À travers l'examen du base-ball virtuel, c'est ainsi le sens de ce ballottement que nous chercherons ici à éclairer.

1. Peu de temps après le début de la grève des joueurs de base-ball professionnel nord-américain, en août 1994, l'informaticien Alain Bonnier (mieux connu sous le nom de M. BIT) a entamé la description, dans les pages sportives du quotidien montréalais *La Presse*, de parties qui, à défaut d'avoir été réellement jouées, avaient été simulées par lui sur ordinateur. Avec force détails, incluant le nombre d'amateurs ayant « assisté » aux rencontres décrites, il a ainsi complété, pendant le conflit, la couverture journalistique d'une fin de saison qui n'a jamais eu lieu ! C'est au terme de ce travail de journalisme de fiction ou de simulation qu'il a pu consacrer les nouveaux « champions », les *Expos* de Montréal, le 24 septembre 1994.

Il suffit, pour faire basculer le base-ball dans le monde de la virtualité, de simuler statistiquement la réalité en prenant en compte les performances passées de toutes les équipes — assimilées à une série de facteurs déterministes, prenant donc valeur de nécessité pour l'avenir — et un ensemble de paramètres entièrement imprévisibles, aléatoires, réputés obéir aux « règles du hasard » : apparaîtraient alors des résultats statistiquement conformes à la puissance des équipes en présence et à l'inévitable dimension de « chance » ponctuant chaque partie. Il s'agit en quelque sorte d'actualiser ce qui se trouverait à l'état latent dans la réalité mais ne serait pas réel parce que non encore advenu. Le base-ball virtuel soulève ainsi, sans bien sûr l'assumer, un problème ontologique : quel est le statut de la réalité dans laquelle nous vivons ? Celle-ci peut-elle être balisée par les catégories du déterminisme et du hasard ? Et qu'est-ce que le hasard ?

S'il est aisé de s'entendre sur le concept de déterminisme, il s'avère beaucoup plus difficile d'en délimiter l'aire d'application, comme en témoignent les controverses suscitées dans le monde scientifique par l'idée de hasard (Pomian, 1990). Dans la mesure où elle cherche à identifier les chaînes de causalité à l'œuvre dans la nature, la science ne peut en effet demeurer impassible à ce qui échappe, ou à tout le moins semble échapper, à l'ordre de la nécessité. Car c'est bien là un problème pour la science : le hasard loge-t-il dans la réalité ou la part qui lui est faite exprime-t-elle plus simplement la difficulté des scientifiques à dévoiler les déterminismes de la nature ? Cette incapacité des savants à s'entendre sur l'ordre de réalité — objectif ou subjectif — propre au hasard cristallise en fait un problème qui déborde de partout le cadre de la science : que peut signifier une présence — en son « essence » subjective — au monde dans le cadre d'un univers appréhendé dans les termes d'une nécessité objective ?

Cas de figure de l'évacuation de la question ontologique par la science, le base-ball virtuel n'en permet pas moins de montrer comment l'assimilation au hasard du rapport subjectif au monde parachève la tentative d'appréhender la réalité sur un plan purement positif. L'éclosion dans la réalité d'un possible en puissance parmi d'autres ne ressortit plus ici, comme dans la théologie médiévale de la toute-puissance, d'un libre choix de Dieu à l'intérieur d'un monde nécessaire (Boulnois, 1994) : à cette tentative de poser le problème de la contingence du réel dans le cadre — humain — de la subjectivité, fut-elle hypostasiée dans la figure de Dieu, est désormais opposée l'idée d'un ordre positif à l'intérieur duquel la reconnaissance de la subjectivité passe de plus en plus par sa réification dans la figure du hasard. La contingence de la réalité devient alors l'objet d'un travail de contrôle, d'organisation. L'ouverture du futur, radicalement imprévisible parce que totalement délesté de sa dimension projective, exige désormais une gestion différenciée des réels possibles en fonction des facteurs de risque qui leur sont attachés : la réalité disparaît ainsi derrière un système intégrant par anticipation les conséquences futures de notre action présente dans le monde (Luhmann, 1993). Mais dans la mesure où ce futur devient une simple réalité virtuelle, il peut dans le même temps être réduit au statut de passé jamais advenu. La contingence de l'être apparaît alors comme un trou noir de la temporalité : avec le libre arbitre, qui avait déjà pris sur lui toute la dimension subjective de l'être, c'est en effet le sentiment de la durée qui disparaît.

L'ATHLÈTE-MACHINE

Le base-ball virtuel perd son caractère apparemment anecdotique lorsqu'il est replacé dans ce cadre. Le couple déterminisme/hasard, sur lequel il est érigé, se présente comme l'héritage ambigu du dualisme cartésien, qui renvoyait l'objectivité et la subjectivité dans deux ordres ontologiques distincts (Descartes, 1953). C'est sur cette base que la subjectivité a pu par la suite être assimilée au hasard, en tant que symétrique inverse du déterminisme. Qu'importe alors que cette subjectivité soit focalisée dans le sujet ou qu'elle existe de façon diffuse dans le monde : sous les auspices du hasard, elle apparaît, au même titre que l'objectivité, comme une hétéronomie, dans la mesure où elle ne peut trouver en elle-même, fût-ce par la

médiation divine, le principe de son déploiement. Le sport d'élite illustre très bien cette dynamique d'érosion progressive de l'autonomie subjective. Dans la foulée de la conception cartésienne de l'homme, le corps de l'athlète apparaît de plus en plus comme un automate à programmer en fonction des performances recherchées (Baillette, 1993). Ce corps-machine doit être transformé en pure substance dynamique, malléable à souhait : par un domptage approprié, où sont développés des automatismes prenant valeur de nécessité dans un cadre donné, il doit être construit comme un automate délesté de toute autonomie subjective et apte à répondre mécaniquement à certaines stimulations de son environnement. Cette volonté affirmée de construire un corps assimilable à une machine perfectionnée marque bien la distance de ce projet avec la conception cartésienne de l'homme, où l'extériorité substantielle — ontologique — du corps et de l'esprit apparaissait plutôt comme un donné : coexistent en effet chez l'homme selon Descartes le corps en tant que substance étendue, pure matérialité hétéronome, et la pensée pure, substance immatérielle (l'âme, subjectivité substantifiée) soustraite au déterminisme de la matière, autonome.

C'est d'ailleurs dans la dénégation radicale de cette autonomie de l'ordre réflexif que se lit le mieux la crise ontologique contemporaine, qui apparaît de façon cristalline au niveau sportif, où l'on tente de réduire au minimum — idéalement, d'annihiler — toute distance réflexive entre l'athlète et son corps. L'indétermination radicale désormais réputée loger dans le rapport subjectif de l'athlète au monde constitue en effet le talon d'Achille d'une mécanique pouvant par ailleurs être parfaitement huilée : il faut donc réduire cette part de hasard habitant l'athlète de pointe, qui doit être « programmé » à gagner. Le développement de la psychologie sportive, avec ses techniques de gestion du stress ou de visualisation positive, concourt ainsi à l'appropriation de la dimension subjective de l'athlète par une équipe d'entraîneurs et de spécialistes favorisant du même coup l'accroissement de son hétéronomie. Cette réification de l'athlète passe en fait par un contrôle toujours accru de son environnement par toute une gamme de spécialistes, allant des nutritionnistes... aux conseillers financiers. Cette entreprise de conjuration du hasard s'avère évidemment plus difficile à mener dans les sports collectifs, où l'indétermination loge également à la croisée des déterminismes locaux, correspondant au déploiement des « mécaniques » individuelles, d'où le rôle capital des organisations sportives, qui favorisent la constitution des grandes équipes.

Ce contrôle de plus en plus serré exercé sur l'environnement de l'athlète trahit d'ailleurs le discours glorifiant les vainqueurs qui ont su, par leur discipline, s'élever aux plus hauts sommets. Il ne s'agit bien sûr pas ici de nier le mérite de ces athlètes mais de prendre la mesure de la mutation en cours au niveau de leur rapport subjectif au monde. Comment la perte d'autonomie réflexive de l'athlète, à travers son assujettissement à une équipe de spécialistes ayant pour tâche de veiller à une éventuelle défaillance de sa « volonté » (identifiée à une mauvaise organisation du hasard), peut-elle être assimilée à la discipline ? De plus en plus étranger à lui-même, dépossédé de la dimension réflexive de son être comme Grégoire Samsa² le fut de sa dimension corporelle, l'athlète de pointe se trouve dans un état d'asservissement qui ne s'apparente aucunement à la discipline. Celle-ci demeure en effet irréductible à la simple observance mécanique de règles prescrites par des spécialistes : si elle n'exclut nullement la contrainte, elle suppose néanmoins son intériorisation par la médiation de la réflexion. La discipline implique donc — tout en contribuant à son maintien — une distance entre l'être et le devoir être que concourent justement à abolir les technologies behavioristes de conditionnement. L'aliénation croissante de l'athlète, dépossédé de son autonomie par des experts capables de canaliser complètement l'ouverture de son être vers l'atteinte des performances recherchées, tend d'ailleurs à laminer toute la dimension expressive portée par cette tension entre être et devoir être : cette irréductible dimension épistémique de la pratique trouve alors refuge où elle peut, fût-ce dans des rituels superstitieux, où l'expression d'une pure intentionnalité nous rappelle alors les limites d'un projet de clôture de

2. Voyageur de commerce « métamorphosé » en vermine dans la célèbre nouvelle de KAFKA (1955).

la subjectivité. À moins que ces tentatives de conjurer le mauvais sort ne procèdent elles-mêmes d'une saine « gestion » des émotions, guidée par des experts, afin de parer aux dérapages subjectifs...

En réduisant le base-ball en des séries de facteurs déterministes et aléatoires, le base-ball virtuel ne fait donc que pousser à la limite une logique de réification de l'athlète passant par une prise en charge instrumentale croissante de son être par des experts. L'assimilation au hasard d'une subjectivité d'emblée comprise comme liberté entraîne en effet dans le domaine sportif un développement prolifique de techniques visant le contrôle de cette indétermination. Mais l'enfermement de la pratique dans les rets du hasard ne se cantonne évidemment pas dans l'arène sportive : pensée essentiellement sur un mode négatif, comme symétrique inverse de la nécessité réputée loger au cœur de la réalité matérielle, la subjectivité paraît en effet condamner toute la réalité humaine aux aléas du hasard. Il s'ensuit donc un travail incessant d'endiguement — par anticipation — des effets non désirés des pratiques particulières et de leurs rencontres. Le devenir historique est ainsi réduit au statut de simple indétermination : la futurologie sous toutes ses formes — incluant l'astrologie, qui a au moins le mérite de nourrir la flamme de l'expressivité — apparaît alors paradoxalement comme fossoyeur de la temporalité puisque c'est la contingence du devenir, identifiée au hasard, qu'il s'agit de débusquer, afin de la combattre plus efficacement. L'identification de la contingence à une pure indétermination achève donc de retirer toute consistance ontologique à la réalité sociale — renvoyée dans un ordre purement nominal — et suspend du même coup la pratique dans un *no man's land réflexif* : la transformation contemporaine de l'État en méga-organisation n'aspirant plus qu'à gérer des mécanismes de contrôle d'un devenir social hasardeux donne ainsi la mesure d'une rupture historique peut-être sans précédent.

L'ÉTAT CROUPIER

Il peut sembler paradoxal, dans le cadre de cette lutte à finir contre le hasard, de voir prospérer sous l'égide de l'État une véritable industrie des jeux du hasard. Présenté comme un outil de développement économique, le hasard apparaît lui-même comme une arme de choix pour lutter contre l'indétermination désormais considérée comme constitutive de la réalité sociale. La volonté de donner un ordre cohérent à ce qui est par essence assimilé au désordre trouverait là sa voie privilégiée, à en juger du moins par la file d'attente des « intervenants régionaux » en mal de casino devant la porte du croupier général québécois. Une gigantesque arnaque sous-tend pourtant la multiplication de ces maisons de jeu, la monopolisation étatique des « vidéo pokers » et l'imagination « gourmande » de *Loto-Québec* pour le développement de nouveaux « produits ». Derrière quelques nouveaux richards instantanés, une fortune insidieuse s'installe en effet en force au cœur de notre imaginaire social : renouant avec son ancêtre *fortuna* de la fin du Moyen Âge, elle érige l'incertitude, l'imprévisible, l'indifférence axiologique à l'égard de ce qui vient comme seul horizon d'une pratique ainsi délestée de toute dimension signifiante. La « nationalisation » des jeux de hasard ne constitue donc nullement un simple instrument de renflouement des coffres de l'État : elle joue au contraire un rôle symbolique de premier plan dans le travail de sape de la légitimité de l'État, en même temps qu'elle accompagne parfaitement sa mutation contemporaine. Un subtil travail idéologique fait en effet tourner les roulettes étatiques de la fortune : en avalisant l'extension des limites du hasard, jusqu'à dissoudre entièrement la société en lui, elles légitiment en retour la liquidation organisationnelle d'un État devenu amnésique eu égard à sa tâche historique de détermination réflexive des grandes orientations normatives de la société : avant de marquer de son sceau les tables de *black jack* — ou d'agir comme actionnaire d'une équipe de base-ball ou de hockey —, l'État a en effet pour fonction primordiale de dire le droit.

Certes, la place peu à peu ménagée au hasard a historiquement marqué un rétrécissement progressif du domaine régi par la Providence divine. Mais l'intériorisation humaine de cette volonté providentielle — sous la figure de la Raison moderne —, en creusant l'écart entre l'homme et la nature, renvoyés dans deux ordres ontologiques distincts, ne marquait

nullement une simple disparition de toute orientation normative pour la pratique. En quittant le domaine divin, la société n'en demeurerait en effet pas moins radicalement étrangère en son essence à une forme purement aléatoire : elle devenait l'expression de la « volonté » de la Raison, autorité impersonnelle ancrée dans une position critique à l'égard de l'arbitraire des pouvoirs traditionnels et résolument tournée vers un avenir à construire (Freitag, 1987). La reconnaissance du caractère contingent des normes balisant l'espace social n'impliquait donc pas l'éradication de toutes normes mais plutôt leur établissement sur une base réflexive : en se déployant dans la contingence, par auto-adhésion réflexive à son être normatif (assumée ou non comme telle par la société, en tant que celle-ci est tournée vers le passé ou vers l'avenir), la réalité sociale-historique, sous des formes diverses, ne s'abandonne aucunement au hasard. Elle ne pourrait le faire — si tant est que puisse être exprimé sensément un tel renoncement à toute réflexivité — que par la dénégation de son être, réduit au statut de réalité positive. L'opposition entre le déterminisme et le hasard, telle que la science essaie de la penser, apparaît dans cette optique comme une fausse opposition, puisque les pôles qu'elle tente de définir sont tous deux dépourvus de toute réflexivité. La contingence, au contraire, suppose cette réflexivité et, du même coup, une inscription de l'être dans la durée, en tant qu'il existe justement dans l'auto-reconduction et le déploiement de soi. La négation organisationnelle de la dimension projective de la pratique par l'actualisation de ses conséquences futures entraîne ainsi la dissolution tendancielle de l'historicité de notre présence au monde. Notre réalité, notre monde humain patiemment construit dans un devenir commun, se perd ainsi dans l'abîme d'un ensemble de puissances à gérer.

La légitimation historique des jeux de hasard, si elle s'inscrit dans le mouvement de retrait de la Providence divine, passe tout autant par la reconnaissance du caractère licite des conventions permettant le transfert de propriétés sur la seule base de la fortune (bonne ou mauvaise...) des joueurs. Le « vide providentiel », neutre, dans lequel se déroulent ces jeux fait alors écho à celui où se déploie l'activité marchande : rien d'étonnant à ce que la figure émergente de l'entrepreneur insiste pour situer son action dans ce milieu du chaos, du désordre, que l'entreprise vise justement à résorber, pour le « bien public » (Vérin, 1982). C'est d'ailleurs sur la même base juridique des contrats qu'on reconnaît aujourd'hui encore la légitimité des profits faramineux résultant de la spéculation — ou des « jeux » à la bourse et sur le marché de la finance. On oublie toutefois que la légitimation historique d'une telle activité par l'économie politique, bien que passant par la reconnaissance d'un espace — celui de la propriété — à l'intérieur duquel l'individu puisse se soustraire aux injonctions normatives de la société et ainsi disposer librement des choses qui lui appartiennent, passait aussi par la reconstruction à un niveau supérieur — réflexif-critique — d'un espace normatif commun à caractère proprement politique : on est ici très loin de la dissolution néo-libérale du politique dans le marché !

Bien sûr, la gestion étatique des jeux de hasard permet d'emplir — et comment ! — les goussets de l'État, alors que les programmes sociaux, qu'on sacrifie sur l'autel de la dette, les siphonnent. Mais l'ignominie ne tient pas d'abord à ce triste raisonnement comptable. En élevant le hasard au rang d'outil de développement économique, l'État finit de consacrer son renoncement à la détermination réfléchie de choix véritablement politiques, correspondant à un certain idéal civilisationnel. Il ne se sabote pas pour autant, bien au contraire. Car par-delà la langue de bois néo-libérale qui lui tient de plus en plus lieu de discours, l'État étend sans cesse ses tentacules : au nom de la mise en ordre du chaos, il phagocyte fiévreusement tout ce qui tente de résister à ses opérations statistiques et prévisionnelles et il s'infiltre dans tous les pores d'un hasard qu'il nourrit goulûment par ses renoncements, qui font désormais office de politiques.

Au centre de ces renoncements, il convient de placer la fonction centrale de l'État : dire le droit. Cela renvoie fondamentalement à un idéal de justice qui ne soit pas seulement, comme le disaient les Anciens, une justice commutative, mais d'abord une justice distributive (Villey, 1962). La redécouverte d'un tel idéal, qui comporte une forte dimension expressive, exige la reconnaissance d'une dette ontologique de chacun d'entre nous à l'égard de la

société : nous ne vivons humainement que parce que nous partageons normativement un devenir commun, parce que nous creusons ensemble un même sillon de sens. Toute référence à la justice refusant cette commune condition qui est la nôtre ne peut être que suspecte : elle risque de nourrir une vérité de la justice qui soit simplement le reflet d'une capacité de puissance faisant de l'impuissance du vaincu le stigmate du caractère erroné de sa position. C'est là le prix à payer pour le refus d'assumer réflexivement la nécessité de baliser normativement l'espace de notre vivre-ensemble. On peut, bien sûr, accepter la logique de la puissance et user de stratégie, en anticipant l'action d'autrui et en déjouant son anticipation à notre égard, pour maximiser nos gains : on peut, en un mot, bluffer, et contribuer à faire de la vie une véritable partie de poker, avec ses gagnants et ses perdants. Les adeptes de la théorie des jeux y trouveraient bien sûr leur compte. Mais la vie comme une partie de poker, avec ses gagnants et ses perdants : vie ou vie virtuelle ?

Jean PICHETTE

Groupe interuniversitaire d'étude de la post-modernité

Département de sociologie

Université du Québec à Montréal

C.P. 8888, Succ. Centre-ville

Montréal (Québec)

Canada H3C 3P8

RÉSUMÉ

L'assimilation au hasard de la dimension contingente de la réalité sociale-historique procède d'une dénégation de la spécificité ontologique de la pratique qui se lit aussi bien dans l'activité sportive de haut niveau que dans la transformation contemporaine de l'espace politique. La recherche de l'amélioration des performances des athlètes passe ainsi par leur assujettissement grandissant aux experts ayant pour fonction de contrôler une subjectivité réduite au statut de pure indétermination. De même, l'État, par son renoncement à la prise en charge réflexive de la dimension normative de la socialité, se transforme en méga-système chargé de mettre en forme le hasard.

ABSTRACT

The random assimilation of the contingent dimension of social historical reality proceeds from a negation of the ontological specificity of the practice which can be read equally as well in high level sport activity as in the contemporary transformation of political space. Attempts to improve athletic performances are thus increasingly subject to experts whose function it is to control subjectivity which is reduced to the status of pure indetermination. In the same way, the state, in renouncing conscious responsibility for the normative dimension of sociality, is transformed into a mega-system whose duty it is to give form to random events.

RESUMEN

La asimilación al azar de la dimensión contingente de la realidad social-histórica procede de una denegación de la especificidad ontológica de la práctica que se trasluce tanto en la actividad deportiva de alto nivel como en la transformación contemporánea del espacio político. La búsqueda del aumento del rendimiento de los atletas pasa también por la sumisión creciente frente a los expertos que tienen como función controlar una subjectividad reducida al estatuto de pura indeterminación. El Estado también, a través del renunciamento de la toma a cargo reflexiva de la dimensión normativa de la socialidad, se transforma en mega-sistema escargado de darle forma al azar.

BIBLIOGRAPHIE

- BAILLETTE, Frédéric (1993), « Sujets balistiques avez-vous donc une âme ? », *Quel corps ?*, n° 45-46, pp. 5-32.
 BOULNOIS, Olivier, s. la dir. de (1994), *La puissance et son ombre. De Pierre Lombard à Luther*, Paris, Aubier.
 DESCARTES, René, *Discours de la méthode* (1953), Paris, Bibliothèque de la Pléiade.
 FREITAG, Michel (1987), « La Raison contre les raisons », *Société*, n° 2, pp. 177-214.
 KAFKA, Franz, *La métamorphose* (1955), Paris, Gallimard.
 LUHMANN, Niklas (1993), *Risk : A Sociological Theory*, New York, Aldine de Gruyter.
 POMIAN, Krzysztof, sous la direction de (1990), *La querelle du déterminisme*, Paris, Gallimard.
 VÉRIN, Hélène (1982), *Entrepreneurs/entreprise. Histoire d'une idée*, Paris, PUF.
 VILLEY, Michel (1962), *Leçons d'histoire de la philosophie du droit*, Paris, Dalloz.